



FLASH INFO / COVID-19

Suite à la situation sanitaire évolutive dans le pays et les mesures ordonnées (**en particulier sur le département du Haut-Rhin**), l'**UISP-FO Grand-Est** demande à l'ensemble des structures et brigades de l'Administration Pénitentiaire, de garantir aux personnels de notre DISP, des moyens et des protocoles adaptés à la situation.

- *Les protocoles de confinement doivent être mis en application de manière réfléchie et efficace, ne créant pas de difficultés supplémentaires à cette gestion temporaire et sans créer une psychose générale.*
- *Une réflexion doit être portée rapidement sur l'accès aux intervenants et visiteurs, dans les établissements.*
- *L'Administration Pénitentiaire doit pouvoir mettre à disposition, en nombre suffisant, le matériel nécessaire et adapté.*
- *Un soutien et une adaptation doivent être apportés aux services / structures sujets à un absentéisme fort à cause des circonstances (le département du Haut-Rhin est au stade 2 renforcé, avec toutes les conséquences qui vont avec)*

Nous avons pu échanger avec la Direction Interrégionale sur les mesures exceptionnelles adoptées, à été décidé, à ce stade :

- L'annulation des formations pour garantir la continuité du service dans tous les services / structures
- La suspension des transferts de détenus vers ou des établissements du Haut Rhin
- La mise en position **Autorisation d'Absence Exceptionnelle** pour les agents concernés par les fermetures d'école et ayant des enfants scolarisés de moins de 16 ans (alternance préconisée et autorisée si les deux parents exercent dans notre Administration)
- Un accompagnement et un suivi particulier sur les situations évolutives des établissements du Haut Rhin (la surpopulation de la MA Colmar doit très rapidement trouver réponse en pareil contexte)

L'UISP-FO Grand-Est reste à votre disposition !